

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE

Délibération n° 2025-09

En exercice 24

Présents 21

Votants 23

Séance du 7 janvier 2025

Date de la Convocation

26/12/2024

Date de l'affichage

26/12/2024

L'an deux mil vingt-cinq,
et le 7 janvier,

à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Objet de la délibération

Désignation délégués au sein des
syndicats

Présents : Marion ATRON, Sophie BAUDET, Jérôme BENOIT, Marc BONGINI,
Jacques BONNIER, Romain CORNU, Pierre ECOCHARD, Catherine FOURNIER,
Thomas GAND, François-Damien GROS, Nelly GUICHARD, Christopher
HAUBRUGE, Anthony LAINE, Claudine MARCHAND, Brigitte MONNET,
Isabelle PACOU, Jean-Louis ROCHET, Françoise RODOT, Irène ROUCHE,
Michel SORNAY, Béatrice VAUCHER.

Absents : Séverine BRUNET (Procuration à M. BONGINI), Sophie DEMAREST,
Valérie PAROLA (procuration à C. FOURNIER)

Secrétaire de séance : Anthony LAINE

Mme la Maire expose que concernant le nombre de sièges, la commune nouvelle se substitue à l'ensemble des communes fondatrices dans les syndicats dont elles étaient membres (art. L 2113-5, I).

Ainsi, le mécanisme de « représentation/substitution » s'applique. Le nombre de sièges est égal à la somme des sièges des anciennes communes dans chaque syndicat.

Une nouvelle désignation de l'ensemble des délégués intercommunaux au sein des syndicats semble être requise. Ces désignations sont effectuées par le conseil municipal de la commune nouvelle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **SMEA** de Beaufort-Orbagna : M. BONNIER Jacques, M. CORNU Romain, Mme DEMAREST Sophie, M. ECOCHARD Pierre, Mme FOURNIER Catherine
- **SICTOM** : titulaire : Mme PAROLA Valérie, Mme VAUCHER Béatrice suppléants : M. BONNIER Jacques, Mme GUICHARD Nelly
- **SICOPAL** : titulaire : Mme BAUDET Sophie, Mme ROUCHE Irène suppléante : Mme PAROLA Valérie
- **SIDEC** : M. SORNAY Michel

Fait et délibéré

A VAL-SONNETTE, le 7 janvier 2025

POUR EXTRAIT CONFORME,

La Maire, MONNET Brigitte

